



Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le

ID : 080-218003580-20240702-DEL0207202463-DE



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/07/2024

N° 2024 - 63

L'an deux mil vingt quatre, le deux juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 18

Absents : 4

Nombre de suffrages  
exprimés :

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

### Etaient présents :

Mme BONAY Catherine, M. BUCHON Gérard, M. CARETTE Christian, Mme CARON Monique, Mme CHETTAB Carole, Mme COURTAUD Nicole, Mme DACHEUX Dominique, Mme DESTOOP Nathalie, M. DUBOIS Christian, M. DUHAMEL Patrice, M. MONGNE Jean-Paul, Mme NORMAND Edith, M. ROIX Samuel, M. SANTERRE Jacky, Mme SIRE Guislaine, M. TETIER Pascal, M. THOREL Michel, Mme TRAULET Delphine

### Procuration(s) :

M. GROSJEAN Didier donne pouvoir à Mme DESTOOP Nathalie, Mme LAPORTE Martine donne pouvoir à Mme COURTAUD Nicole, Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique

### Etai(ent) absent(s) :

M. GROSJEAN Thierry

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme DEPOILLY Kandice, M. GROSJEAN Didier, Mme LAPORTE Martine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme CARON Monique

Date de convocation  
27/06/2024

Date d'affichage  
10/07/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

**OBJET : Aide exceptionnelle :  
Harmonie de Gamaches**

Considérant les frais engagés par l'Harmonie de Gamaches pour l'acquisition de 4 timbales ( à hauteur de 10 286.12€) et leur recherche de subventions supplémentaires, Monsieur le Maire explique que l'aide exceptionnelle du Crédit Agricole et la dotation cantonale pourraient être complétées par une participation de la commune.

**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,**

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **ACCORDE** une aide exceptionnelle de 2000€ à l'Harmonie de Gamaches
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce sujet
- **DIT** que les crédits sont prévus au BP 2024

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Jean-Paul MONGNE

